



Le dénombrement du sans-abrisme en BW



Brice Droumart, Catherine Vande Vyvre et Maelle Dewaele

Par Brice Droumart Coordinateur du Service Laïque d'Action Citoyenne (SLAC) à Laïcité Brabant wallon (LBW), Catherine Vande Vyvre anciennement chargée de projet coordination dénombrement pour LBW devenue coordinatrice Housing First pour le Relais Social du Brabant wallon et Maelle Dewaele coordinatrice du Relais social du Brabant wallon

Un partenariat : un manque et une opportunité

Si Laïcité Brabant wallon est historiquement porteuse d'actions citoyennes au travers de toutes ses activités, il manquait un service qui puisse réagir à l'actualité, proposer des actions de terrain et agir concrètement à l'élaboration d'une société plus juste et solidaire. C'est ainsi que ce service (SLAC) a vu le jour fin 2021 et a cherché dès ses premiers pas à poser la laïcité brabançonne comme acteur de seconde ligne dans la lutte contre la précarité. Mais force était de constater que nous manquions d'expertise et d'appui en matière d'actions sociales. Après quelques recherches, nous sommes entrés en contact avec Maelle Dewaele qui entretenait des contacts avec un certain nombre d'associations en vue de fonder le Relais social du Brabant wallon¹. Tout naturellement nous avons décidé d'emboîter le pas et de devenir membre fondateur du Relais.

Dès le début donc, le SLAC s'est inscrit dans une démarche de partenariat, mais il nous manquait encore un « grand » projet porteur de sens et d'engagements à

venir afin de nous situer dans le paysage associatif et mettre en branle nos forces et convictions. Après discussion avec le Relais naissant, nous avons identifié un manque et une opportunité. Comment agir contre la grande précarité si nous ne disposons pas de chiffres? Comment participer activement en tant que régionale du Centre d'Action Laïque aux projets du Relais social? Il nous manquait donc des chiffres objectifs et dépassionnés permettant d'agir concrètement. Nous savions, par ailleurs, que la Fondation Roi Baudouin² finançait la partie recherche académique de dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi partout en Belgique. Voilà pour l'opportunité. L'idée est alors apparue presque naturellement: organisons un dénombrement du sans-abrisme en Brabant wallon. Laïcité Brabant wallon prendrait en charge la coordination du projet et la Fondation Roi Baudouin le financement de l'objectivation des chiffres.

Voilà comment, en mars 2023, la lumière a été mise sur une réalité de terrain trop souvent ignorée en Brabant wallon, Province victime de préjugés, considérée riche, privilégiée et donc dépourvue de précarité.

En avril 2023, Laïcité Brabant wallon et le Relais Social organisaient une journée de réflexion autour des résultats présentés par les équipes de recherche afin d'élaborer avec l'ensemble des acteurs un plan de lutte contre le sans-abrisme en Brabant wallon.

Un dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi dans la Province du Brabant wallon

→ Un dénombrement pourquoi, pour qui ?

La Province du Brabant wallon s'est dotée en 2022 d'un Relais Social intercommunal (RSBW). Il poursuit comme objectif la lutte contre l'exclusion sociale des personnes en grande précarité via, notamment, la coordination des acteurs (publics et privés) impliqués dans le secteur de la lutte contre l'exclusion sociale mais également en jouant un rôle d'observatoire de la grande précarité. Pouvoir objectiver la situation du sans-abrisme et du mal logement sur la Province du BW est essentiel. C'est ainsi que, poussé par Laïcité Brabant wallon, ces deux partenaires ont décidé de s'engager dans un processus de dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi. Notons qu'il nous semblait important que ce projet soit porté par le RSBW compte tenu de sa place centrale et de son rôle d'observatoire.

→ Qu'est-ce qu'un dénombrement ?

La question de l'objectivation du sans-abrisme reste un sujet de préoccupation dans les grandes villes. Partant du constat qu'il n'existe pas de chiffres comparables sur le sans-abrisme et le mal-logement, la Fondation Roi Baudouin (FRB), avec le soutien de l'UCL et la KULeuven, décida en 2020 de donner une impulsion à

1 <https://rsbw.be/>

2 <https://kbs-frb.be/fr>

l'organisation de dénombrements récurrents et uniformes dans tout le pays.

En effet, bien que Bruxelles se penche sur la question depuis 2008 et organise un dénombrement tous les deux ans, il a fallu attendre l'élan de la FRB pour que certaines villes et/ou provinces de Wallonie et de Flandre se penchent sur la question. À titre d'exemple, Arlon, Liège, Gand, Leuven et la Province du Limbourg ont mené un dénombrement en 2020; suivis par Charleroi, Namur, le sud de la Flandre occidentale, et la zone «*BraVio*» (Zone autour de Vilvoorde) en 2021. En 2022, ce sont neuf nouvelles zones, dont le Brabant wallon, qui se sont ajoutées à cette liste. L'idée est bien évidemment de pouvoir continuer à étendre ce processus à d'autres zones géographiques.

L'objectif d'un dénombrement est «*[...] de recenser la population totale de personnes sans-abri ou sans chez-soi et de cerner quelques caractéristiques du profil de ce public*» et par là, «*de mener une politique plus ciblée pour s'attaquer en profondeur au sans-abrisme et à l'absence de chez soi*».³

Pour cela, la méthode utilisée est celle du dénombrement «*point-in-time*». Elle consiste à prendre une photographie de la situation du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi à un moment précis et sur un territoire spécifique.

La récolte de données se fait alors au moyen d'une enquête sous forme de questionnaires remplis par les travailleurs sociaux des différents services et institutions participants. Concrètement, le jour J, chaque partenaire complète un questionnaire pour toute personne se retrouvant en situation de sans-abrisme ou de sans chez-soi. Il peut être complété avec ou sans la personne concernée en fonction de la connaissance de la situation. Au-delà de la situation de vie des personnes, quelques

caractéristiques sont également prises en considération, telles que l'âge, le sexe, la situation familiale, une éventuelle problématique de santé mentale ou de consommation de stupéfiants, un parcours institutionnel (aide à la jeunesse, prison, hôpital psychiatrique), etc.

Généralement, cette méthode est complétée par un comptage nocturne en rue, mais pour des raisons spécifiques le Brabant wallon ne l'a pas réalisé car le territoire est trop vaste à couvrir, que nous n'avons qu'une faible connaissance des zones à investiguer et que le nombre de personnes se retrouvant en rue et non connues des services participants est très limité.

→ Qui dénombrer ?

Pour identifier quelle situation de vie sera concernée par cette recherche, la méthodologie du dénombrement s'appuie sur la typologie européenne Ethos-light qui englobe toute une série de situations caractérisées par une «*absence de chez-soi*» digne et stable. Cette typologie distingue sept catégories de situations de logement très précaire et très instable telles que vivre dans l'espace public, en hébergement d'urgence, en foyer d'hébergement pour personne sans-abri, sortir d'institution sans solution de logement stable (ou y rester par défaut de solution stable), vivre en logement non conventionnel, vivre temporairement chez des connaissances par défaut de logement et être menacé d'expulsion.

→ Un processus en plusieurs étapes

Mettre en place un dénombrement est un processus de plus de sept mois qui se déroule en plusieurs étapes.

La première est plutôt exploratoire. Il s'agit de réunions préparatoires entre le Relais Social du Brabant wallon, Laïcité BW et l'UCL, de rencontres avec les

administrations locales, telles que les CPAS et/ou les villes. L'objectif est d'obtenir des accords de participation, de constituer un comité de pilotage spécifique et d'effectuer un premier repérage des services et institutions potentiellement concernés par le projet.

Pour ce premier dénombrement en Brabant wallon, neuf CPAS et communes ont décidé de se lancer dans ce projet, ce qui représente un tiers des communes de la Province. Étant donné la configuration de la Province et de ses différents bassins de vie (urbain, rural, cité universitaire, ancien milieu ouvrier), une attention particulière a été portée afin de fédérer autour du projet une diversité de communes représentatives de ces disparités (tant à l'est, qu'au centre et à l'ouest) et réalités. Concrètement : Chaumont-Gistoux, Grez-Doiceau, Jodoigne, Nivelles, Ottignies-LLN, Rebecq, Tubize, Walhain et Wavre se sont impliquées. Signalons que toutes ces communes sont partenaires du RSBW, ce qui a également facilité l'adhésion au projet.

La dernière partie de cette phase est de constituer un inventaire de tous les services locaux susceptibles d'entrer en contact avec le public à dénombrer. Le rôle des CPAS est évidemment crucial, sans eux il serait inutile de se lancer dans le projet. Ils peuvent fournir une quantité importante de données. Cependant, en plus des CPAS, il est primordial de mobiliser tous les services qui entrent en contact directement ou indirectement avec des personnes sans-abri ou sans chez-soi. Cette méthode nécessite donc de mobiliser des partenaires de secteurs très variés. Il y a bien sûr les services spécifiques pour sans-abri tels que les maisons d'accueil et les accueils de jour mais également les institutions psychiatriques, les prisons, les hôpitaux, les institutions pour jeunes, la police, la SNCB, les acteurs du logement, les associations de quartiers, les restaurants

3 Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi. Manuel pratique pour les administrations locales. FRB (2022); p.3

sociaux, les services sociaux généraux, les Plannings Familiaux, les services de santé mentale, les équipes mobiles de psychiatrie, ... Au total, ce sont donc plus de 100 acteurs qui ont été répertoriés pour le projet brabançon.

Après cette phase exploratoire, un travail de communication est à réaliser. Il faut bien sûr informer toutes les organisations reprises dans l'inventaire de la mise en place de la recherche. A cet égard, une brochure explicative est créée et diffusée largement afin de mobiliser le plus d'acteurs possible. Pour susciter leur adhésion, il est donc nécessaire de téléphoner aux différents acteurs et de se rendre dans les services pour tenter de les convaincre de participer au projet. Pour terminer ce travail de communication, le lancement officiel de cette recherche fut organisé en septembre 2022 en présence de l'équipe de recherche de l'UCL, des acteurs de terrain (une cinquantaine de services représentés) et de personnalités politiques soutenant l'initiative.

Le troisième temps est celui de la formation et de l'accompagnement des services participants. Quatre séances de formation, à destination des travailleurs de terrain, sont alors proposées. Ce temps est nécessaire pour permettre à chacun de prendre connaissance de la méthodologie et du questionnaire mais aussi pour limiter les inquiétudes concernant la charge de travail que cela représente. De plus, pour informer les personnes concernées, des affiches sont distribuées aux services participants.

Le jour J, le 28 octobre 2022, les travailleurs de terrain complètent un questionnaire pour toute personne qui répond aux critères de la grille Éthos light et qui ont un lien avec le territoire géographique étudié.

Une fois la collecte de données terminée, l'équipe de recherche de l'UCL prend la main pour l'analyse

des données et la rédaction du rapport final. Pour donner plus d'impact, la communication est prise en charge par la Fondation Roi Baudouin et se fait de manière conjointe avec l'ensemble des territoires ayant participé à l'étude.

→ Atouts et limites de la méthode

La méthode de recherche proposée par l'UCL a plusieurs qualités dont la première est de proposer une méthode fiable, anonyme, encadrée par une équipe de recherche et qui a fait ses preuves. Et surtout, elle permet d'obtenir des chiffres comparables en Belgique sur le sans-abrisme et le mal-logement.

L'efficacité du dénombrement ne peut évidemment se faire sans une dimension collective. En effet, une enquête de cette envergure ne peut se réaliser sans les travailleurs de terrain issus de secteurs le plus diversifié possible. Le bénéfice retiré de cette collaboration intensive de tous les services concernés est que cela « *augmente aussi le soutien à une approche partagée de la problématique* »⁴. Cela démontre également le désir d'actions et de changement des acteurs engagés.

De plus, cette approche ne se limite pas à un comptage en rue et permet donc de couvrir des situations plus larges et par là de mettre en évidence ce qu'on appelle « *le sans-abrisme caché* ». Au-delà des personnes qui passent leur nuit dans l'espace public ou dans des centres d'accueil, l'enquête cherche à mettre en évidence une autre réalité : celle des personnes qui ne disposent pas d'un logement régulier et exclusif et dont la seule option est d'être hébergées temporairement chez des parents ou des amis, ou encore celles qui restent plus longtemps dans une institution par défaut de logement stable.

Enfin, obtenir des caractéristiques concernant le profil des personnes reste un atout intéressant si on

veut sortir des stéréotypes et permettre de mieux cibler les représentants politiques et par là les actions à mettre en place. En termes d'analyse des besoins, la situation d'un sans-papiers en recherche d'un emploi est bien différente d'un consommateur vivant en rue depuis trois ans ou d'une femme avec un enfant fuyant, par exemple, un mari violent. Néanmoins, toute méthodologie comporte ses limites. Mobiliser les acteurs constitue une part importante dans le processus du dénombrement et met en avant certains freins : les calendriers des services ne correspondent pas toujours au calendrier de la recherche, certains secteurs se sentent moins concernés par la problématique mais, surtout partir à la rencontre de ces partenaires nous révèle une triste réalité : celle du sous-effectif des équipes de terrain qui ne leur permet pas de s'impliquer dans ce type de processus.

D'autre part, bien que la typologie Ethos-light soit reconnue, elle comporte en elle-même certaines imperfections. Si cette nomenclature permet d'identifier des situations et de faire usage d'un langage commun, il ne faudrait pas pour autant tomber dans le piège de réduire les personnes en situation de sans-abrisme et de mal logement à ces catégories. Rendre compte des trajectoires de vie des personnes, des obstacles qu'elles ont rencontrés ne peut se faire par un dénombrement seul. L'intérêt est de multiplier les approches pour mieux se rendre compte de la réalité des personnes concernées.

Plus loin, certaines personnes de la catégorie 5 (logement non conventionnel) par exemple, catégorisées par la grille comme sans-abri sont de fait satisfaites de leur manière de vivre. Ainsi, en Brabant wallon, certains habitants de la Baraque à Louvain-La-Neuve ont assez mal accueilli l'initiative, refusant d'être fichés « *sans-abri* » même

4 Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi. Manuel pratique pour les administrations locales. FRB (2022) p.3

anonymement. Tant pour le RSBW que pour Laïcité BW, il ne s'agit en aucun cas de montrer du doigt une tranche de la population qui aurait décidé de vivre autrement mais bien de mettre en lumière une réalité qui débouche sur des actions concertées et portées tant par le secteur associatif que par les instances politiques auprès des personnes en demande.

Mettre en évidence des réalités au sein de certaines communes ne doit pas amener ces dernières à mener des politiques d'exclusion ou de stigmatisation des populations concernées. Nous espérons et resterons attentifs à ce que les chiffres annoncés servent des politiques d'inclusion et ne soient pas instrumentalisés à des fins électoralistes.

diffusés officiellement, LBW et le RSBW organisaient une journée de rencontre et de réflexion le 13 avril 2023 afin de présenter plus précisément les chiffres pour le Brabant wallon et travailler en sous-groupes à l'élaboration d'un plan d'actions à mener sur la Province afin de répondre efficacement aux réalités révélées.

C'est ainsi que dès 9h plus de cinquante partenaires se sont présentés dans les locaux de LBW à Wavre afin d'assister dans un premier temps à la conférence spectaculée « Dream House »⁷ suivie d'un bord de scène animé par Droit à un toit⁸ puis à l'analyse des chiffres pour le Brabant wallon par les chercheurs en charge de l'étude pour enfin, tout l'après-midi construire des propositions concrètes et applicables.

un atelier Philo, animé par notre pôle philo¹⁰ autour de la question du droit au logement.

→ Un plan d'actions

Le rôle du Relais social est d'offrir des espaces de concertation à ces partenaires afin qu'ils puissent échanger, construire, innover, évaluer ...

En co-organisant cette journée de rencontre, l'objectif premier est de profiter de cette belle opportunité qu'offrent les résultats du dénombrement pour poser des constats qui nous permettront, à partir des chiffres, de réfléchir à la mise en place d'une stratégie concertée autour de la fin du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi sur le territoire du Brabant wallon.

→ Les premiers résultats⁵


28/10/2022
43 organisations participantes

- Nouveau Relais Social et développement des partenariats
- Vaste zone avec des réalités locales spécifiques
- Toutes les catégories sont présentes (peu d'hébergement d'urgence)
- Nombre important d'enfants dénombrés
- Chiffres liés au passé institutionnel relativement bas (aussi en lien avec l'offre des services)

Personnes dénombrées 888

621
Adultes

267
Enfants*



*partagent les mêmes conditions de logement que leurs parents

Genre

60,2%
Hommes

39,8%
Femmes

X/?
0,0%

Le 13 avril 2023 : un colloque pour élaborer des solutions

Alors que le 30 mars 2023, les résultats de la recherche menée par Martin Wagener et Nicolas de Moor (UCL) à la suite des enquêtes portées par l'ensemble des services participants, étaient présentés à la presse⁶ et le 31 mars

Un premier groupe a donc travaillé sur les chiffres relatifs au sans-abrisme de longue durée, un deuxième sur la problématique des primo-arrivants en rue et un troisième sur la question du sans-abrisme et du mal-logement chez les jeunes. En parallèle, nous recevions une dizaine de jeunes de 3^{ème} secondaire de l'école NESPA⁹ pour

Les résultats du dénombrement sont un outil supplémentaire, un support à la réflexion pour co-construire le plan d'actions de ce nouveau Relais social. Ils permettent d'élargir les discussions afin de prendre en compte des situations variées en identifiant des profils « types » mais aussi en pointant des réalités présentes sur des territoires très différents.

5 Lien vers dossier complet sur le site de la FRB : <https://kbs-frb.be/fr/denombrement-du-sans-abrisme-et-de-labsence-de-chez-soi-infofiche-brabant-wallon>

6 Lien vers webinaire FRB (<https://kbs-frb.be/fr/denombrement-sans-abrisme-et-absence-de-chez-soi-2022>)

7 <https://www.collectif1984.net/spectacles-professionnels/dream-house/>

8 <https://droitauntoit-rechtopeendak.brussels/>

9 <https://nespabw.org/>

10 <https://www.calbw.be/pole-philo>

Le travail à mener en zone rurale ne doit pas être une répétition des actions développées dans des petites villes ou encore dans des grands pôles urbains.

C'est tout l'intérêt de développer des plans d'actions locaux pour qu'ils répondent au plus près aux besoins du terrain. Cela n'empêche évidemment pas de les rattacher aux plans régionaux afin de prendre part à une stratégie wallonne, voire fédérale, sur la fin du sans-abrisme.

Cette journée de rencontre a permis de pointer des axes de travail qui seront approfondis au cours des prochains mois et années.

Un des points marquants concerne la complexité à «aller vers» les publics. Le territoire dispose finalement de peu de services qui sont actifs sur le milieu de vie des personnes et qui peuvent les orienter vers une structure adéquate où les informer de leurs droits. La création de liens, à la fois par les professionnels mais aussi via les citoyens, est ressorti comme devant être un axe prioritaire de réflexion. Il semble important de redonner une place centrale au lien. Ce point est ressorti autant pour un public «jeune» que pour des personnes qui ont un long parcours d'errance. La volonté

serait de créer des dispositifs mobiles qui se déplacent sur le territoire avec comme objectif premier «la rencontre».

Un deuxième axe de travail, et non des moindres, concerne le logement. La mission du Relais social et de l'ensemble de ses partenaires doit être d'interpeler le politique sur le manque de logements, notamment en mettant en parallèle les chiffres du dénombrement avec le nombre de logements inoccupés. Il est aussi nécessaire de croiser les secteurs autour de cette question, notamment en réunissant les acteurs du logement et de l'aide à la jeunesse.

Le troisième axe aborde les besoins spécifiques de certains publics tel que les jeunes qui se conforment difficilement aux dispositifs actuellement développés. Le souhait des acteurs est de pouvoir réfléchir à la mise en place d'un lieu d'hébergement qui leur serait propre.

Enfin, un dernier point d'attention est porté sur les connections entre les secteurs : comment mettre en place des actions permettant de prendre en compte les personnes dans leur trajectoire de vie ? Le groupe évoquait comme piste la mise en place d'agents de liaison, à l'intersection des secteurs, qui accompagneraient les personnes

dans ces différents moments de vie. Il en était particulièrement question pour les personnes sortant d'institution.

La fin du sans-abrisme, aussi utopique soit-elle, ne pourra se faire sans la mise en place de formations continues permettant d'outiller les travailleurs pour accompagner les personnes qui rencontrent de plus en plus de problématiques. Cela doit aller de pair avec le développement des capacités critiques de ces derniers pour sans cesse questionner le système et le faire évoluer.

Pour conclure, comme le montre très explicitement «Dream house» dans son spectacle, il est nécessaire aujourd'hui de sortir des mesures dites palliatives et d'envisager des solutions structurelles. Ces solutions doivent se penser avec l'ensemble des acteurs des différents secteurs en laissant une place centrale aux personnes directement concernées. Comme mentionné lors de la journée : valorisons la vie en rue, en mettant les personnes au cœur des processus et en leur proposant des moyens d'expression pour prendre place dans la société.

Le 13 avril 2023, le Relais social et LBW ont organisé une journée consacrée à l'analyse des résultats du dénombrement, avec une attention particulière portée sur trois publics cibles. Les travaux en sous-groupes ont permis de rechercher des pistes de solutions concrètes.

48 %

Primo-arrivants en rue

1. Interpellation politique par rapport aux logements disponibles
2. Plaider pour une meilleure sortie d'institution
3. Développer des fonctions de veille en BW

42 %

Sortie de rue longue durée

1. Créer un espace mobile de rencontre des gens des rues (ex : boîte à outils sur roue)
2. Formations et interventions des travailleurs sociaux
3. Relégitimer la vie en rue par l'art

20 %

Jeunes en errance

1. Créer un comité de réflexion logement (RSBW)
2. Créer un lieu itinérant pour jeunes
3. Créer une maison d'accueil pour jeunes (en décrochage)